

Demande de prise en charge des hydrolysats poussés de protéines

Matricule du patient	
Nom et prénom	
Nom du médecin prescripteur	
Code médecin	DOCUMENT SOUS SECRET MÉDICAL
Diagnostic d'allergie aux protéines de lait de vache justifié par:	
1. Clinique:	
☐ Dermatite atopique	
Réaction immédiate (urticaire, angio-oedème, asthme, choc anaphylactique, – à préciser):	
	o, anglo codonio, acamio, once anapriylacinque, a procisory.
☐ Troubles digestifs (à préciser):	
☐ Retards de croissance:	
Autres (à préciser):	
2. Tests sanguins ou cutanés:	
☐ Prick-tests (résultats en mm):	
☐ Patch-tests (Atopy – résultats en +):	
☐ Ig E spécifiques (kU/I):	
0.5%	
Efficacité du régime d'éviction d	
Je soussignée certifie que l'enfant mentionné ci-dessus remplit les conditions nécessaires pour obtenir la prise en charge de la spécialité:	
La présente est à renvoyer au Service Médicaments et Dispositifs Médicaux du Département Fournitures et Médecine Préventive de la CNS, Fax: (+352) 40 78 50 – 125, route d'Esch – L-1010 Luxembourg	
Cachet, signature et date	

 $\textbf{CNS-Service M\'edicaments et Dispositifs M\'edicaux} \ | \ Fax: (+352) \ 40 \ 78 \ 50 \ | \ 125, \ route \ d'Esch \ | \ L-2980 \ Luxembourg \ | \ www.cns.lu \ | \ cns@secu.lu \ | \ cns@secu.$

07/2019 1/1